

Poste académique vacant dans le domaine de l'Education aux médias numériques et de la Didactique spéciale de l'information et de la communication et des arts du spectacle

Date d'entrée en fonction : 1^{er} septembre 2021

Description de la charge de cours :

Une charge à temps plein, éventuellement divisible, dans le domaine de la **Didactique spéciale de l'information et de la communication et des arts du spectacle (pour 50 %)** et de l'**Education aux médias numériques (pour 50 %)** rattachée au Département Médias, Culture et Communication. Cette charge comprend des activités d'enseignement (cours théoriques, organisation d'exercices pratiques, encadrement de stages), de recherche et de services à la communauté.

Activités d'enseignement :

- En Master en Arts du spectacle, à finalité didactique et en AESS en Information et communication :
 - Didactique spéciale en information et communication (partim I), Cours et exercices (40h Th)
 - Didactique spéciale en information et communication (partim II), Cours et exercices (35h Th)
 - Pratiques d'enseignement en information et communication (partim I), comprenant des Stages d'observation (10h St), des Stages d'enseignement (20h St) et des Pratiques réflexives (5h Pr)
 - Pratiques d'enseignement en information et communication (partim II), comprenant des Stages d'enseignement (20h St), des Pratiques réflexives (5h Pr) et des Pratiques scolaires hors cours (10h Pr)
- Pour le Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur (CAPAES) :
 - Didactique professionnelle et accompagnement de pratique (information et communication) (15h Th + 10h Pr)
 - Didactique professionnelle et accompagnement de pratique (information et communication) (15h Th +10h Pr)
 - Portfolio d'intégration (20h Pr)
 - Portfolio d'intégration (20h Pr)

Le total horaire de la charge à pourvoir s'élève à 90h d'enseignement théorique.

Les heures de cours pratique (50h) ainsi que les heures de stages mentionnées (50h) représentent les heures prestées par les étudiants.

Cela étant, le ou la chargé-e de cours devra ajouter à sa charge de cours théoriques l'organisation des travaux pratiques, l'accompagnement des étudiants inscrits au CAPAES et les visites aux étudiants en stage.

Trois supervisions par étudiant sont obligatoires. Cette charge horaire fluctue bien évidemment chaque année en fonction du nombre d'étudiants et peut être évaluée, sur la base du nombre d'inscrits de ces cinq dernières années, à 78 heures (2h x 3 supervisions x 13, ce dernier chiffre étant la moyenne du nombre d'étudiants inscrits ces 5 dernières années).

L'encadrement de TFE dans le domaine de la charge de cours et la participation au jury des TFE font partie des missions d'enseignement.

Le ou la candidat-e retenu-e bénéficiera du soutien d'un assistant de formation (CIFEN) à mi-temps.

- En Master in multilingual communication specializing in digital media education
 - Digital media archeology (30h Th)

- Master thesis seminar (30h Th)
- Digital media education : theories, methods and practices (15h th. + 15h pr)
- Digital media education workshop (15h th. + 15h pr).

Le total horaire des cours relevant de l'éducation aux médias numériques s'élève donc à 105h d'enseignement théorique et 15h d'enseignement pratique.

Le ou la chargé-e de cours devra ajouter à sa charge de cours la coordination du stage des étudiants (180h pratiques à effectuer par l'étudiant).

La charge à temps plein comptabilise ainsi 195h d'enseignement théorique et 65 heures d'enseignement pratique, auxquels s'ajoutent la supervision des stages en didactique spéciale de l'information et de la communication et des arts du spectacle et la coordination des stages du Master in multilingual communication specializing in digital media education.

L'encadrement de TFE dans les domaines relevant de la charge de cours et la participation au jury des TFE font partie des missions d'enseignement.

Activités de recherche :

- Recherches dans le domaine de l'éducation aux médias numériques et de la didactique de l'information et de la communication et des arts du spectacle.
- Collaborations scientifiques avec les collègues du département travaillant dans les domaines de l'éducation aux médias et de la littérature médiatique.
- Valorisation des résultats obtenus dans des communications et/ou publications (au niveau national et international).
- Participation active à la vie scientifique du Département Médias, Culture et Communication (conférences, séminaires, journées d'étude, etc.).
- Affiliation à une U.R. (unité de recherche). Un cahier des charges plus précis sera élaboré en concertation avec le/la candidat-e retenu-e et le/la Président.e de l'U.R. choisie.

Activités de service à la Communauté :

- Investissement au sein du CIFEN (Centre interfacultaire de formation des enseignants) : participation aux conseils des études, aux commissions, aux universités d'été, etc.
- Veille des intérêts de la formation et des débouchés professionnels des étudiants auprès des autorités compétentes en la matière.
- Participation à la gestion des contacts avec les maîtres et lieux de stage.
- Participation à la vie administrative du Département Médias, Culture et Communication (conseils, réunions, commissions, activités de promotion...).

Qualifications requises / Profil :

- Être titulaire d'un doctorat
- Faire état de recherches dans au moins l'un des domaines suivants : l'éducation aux médias, la littérature médiatique et/ou la didactique de l'information et de la communication et des arts du spectacle. Les candidat-e-s devront en outre se montrer capables de donner cours en anglais, plusieurs enseignements composant la charge étant principalement adressés à des étudiants non francophones
- Une expérience dans l'enseignement, le suivi de stages ainsi que des compétences dans les technologies numériques appliquées à l'enseignement et/ou à l'éducation permanente seront considérées comme des atouts.

Procédure de sélection :

Après expertise des dossiers, les candidat-e-s retenu-e-s à l'audition seront amené-e-s à faire une leçon publique sur un sujet défini au préalable par la Commission d'attribution. Cette leçon sera suivie d'un entretien en français et en anglais.

Candidatures :

Les candidat-e-s sont prié-e-s de faire parvenir leur dossier de candidature, par voie électronique à l'adresse : Postesacademiques@uliege.be avec copie à Francoise.Hartkopf@uliege.be **pour le 15 février 2021 au plus tard.**

Documents requis :

- ✓ Une requête assortie d'un [curriculum vitae](#) complet ;
- ✓ Un rapport sur les activités de recherche antérieures et en cours, ainsi qu'un projet de recherche lié au domaine de l'éducation aux médias numériques et/ou de la didactique de l'information et de la communication et des arts du spectacle ;
- ✓ Un dossier d'enseignement comprenant un rapport sur les éventuelles activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement lié au domaine de l'éducation aux médias numériques et de la didactique de l'information et de la communication et des arts du spectacle ;
- ✓ La liste complète des publications du.de la candidat-e en pointant les cinq publications qu'il-elle juge les plus significatives par rapport au domaine de l'appel.

Conditions d'engagement :

Les charges sont attribuées soit pour une durée déterminée de quatre ans pouvant aboutir à la nomination définitive de l'intéressé-e, soit d'emblée à titre définitif.

Dans le cas d'une nomination pour un terme de quatre ans, une évaluation de l'intéressé-e sera réalisée à l'issue de la troisième année.

- Si l'évaluation est négative, l'intéressé-e achève son terme de quatre ans sans pouvoir être prolongé-e.
- Si l'évaluation est positive, l'intéressé-e est nommé-e à titre définitif.

Notre politique institutionnelle est basée sur la diversité et l'égalité des chances. Nous sélectionnons les candidats en fonction de leurs qualités quels que soient leur âge, leur orientation sexuelle, leur origine, leurs convictions, leur handicap ou nationalité.

Renseignements :

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la Faculté de Philosophie et Lettres, **Mme Françoise Hartkopf** – tél. : +32 4 366 54 54 – Francoise.Hartkopf@uliege.be

Rémunération :

Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'administration des ressources humaines de l'Université : **Mme Ludivine DEPAS** – tél. : +32 4 366 52 04 – Ludivine.Depas@uliege.be